

COURS D'ÉTÉ 2020

Aux parents des élèves de 6^e année primaire qui passent au secondaire en 2020-2021

La Commission scolaire offre à ses élèves un cours en **français** et un cours en **mathématique** durant l'été. Ces cours visent à renforcer des apprentissages plutôt faibles; ils n'ont pas d'impact direct sur le classement qui sera précisé pour votre enfant à la fin juin.

Comment savoir si votre enfant devrait suivre un cours d'été?

Les cours d'été s'adressent aux élèves ayant déjà parcouru la matière.

Les résultats inscrits sur le bulletin à la 2^e étape devraient donner des indices du cheminement scolaire de votre enfant :

- Les résultats demeurent faibles et l'élève conserve peu de chance d'être en réussite ;
- Les résultats laissent supposer des difficultés. Voyez avec la direction ou avec l'enseignant concerné si des cours d'été sont recommandés.

À la réception du dernier bulletin, vous constatez l'échec ou encore, vous souhaitez que votre enfant bénéficie de renforcement, vous pouvez décider d'inscrire votre enfant à un cours d'été.

Date et lieu

Semaine du lundi 13 juillet au vendredi 17 juillet et
lundi 20 juillet, mardi 21 juillet, mercredi 22 juillet 2020 (8 jours, 36 heures).

École secondaire Jean-Jacques-Rousseau
2700, rue Jean-Charles-Bonenfant, Boisbriand (Québec) J7H 1P1

Horaire

8 h à 9 h 30	90 minutes de cours
9 h 30 à 9 h 50	20 minutes de pause
9 h 50 à 11 h 20	90 minutes de cours
11 h 20 à 11 h 50	30 minutes de pause
11 h 50 à 13 h 20	90 minutes de cours

Transport disponible

Le transport est organisé par la CSSMI.

Des points d'embarquement sont déterminés dans chaque municipalité du territoire de la CSSMI.

Un horaire sera fourni sur le site Internet de la Commission scolaire, www.cssmi.qc.ca et à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau.



Inscription

- Inscription **en ligne** : dès le 2 juillet 2020 au <https://pedago.cssmi.qc.ca/coursete>
Frais d'inscription payables par carte de crédit.
- Inscription à l'école **secondaire Jean-Jacques-Rousseau**, selon l'horaire suivant :
Vendredi le 3 juillet et lundi le 6 juillet ; 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Les frais d'inscription sont payables par carte de crédit, carte de débit ou argent comptant.

REQUIS LORS DE L'INSCRIPTION À JJR

Élèves de la CSSMI : Numéro de fiche requis

Élèves des écoles privées ou hors territoire : Dernier bulletin de l'année en cours et plan d'intervention personnalisé, s'il y a lieu.

Inscriptions tardives acceptées, si places disponibles.

Frais exigés

- **Élèves de la CSSMI** : 250 \$.
- **Élèves des écoles privées ou hors territoire** : 300 \$.
Inclus tous les frais de reprographie et le cahier d'exercices, s'il y a lieu.

Les frais seront remboursables intégralement si

- Un cours est annulé ;
- Pour des raisons majeures (accident, maladie, etc.), l'élève ne se présente pas au début des cours (dans ce cas, la demande de remboursement et les pièces justificatives doivent parvenir par écrit à l'administration de l'école Jean-Jacques-Rousseau au plus tard le 15 août 2020).

Pour les élèves qui ne fréquentent pas la CSSMI, mais qui la fréquenteront durant l'année scolaire 2020-2021 le remboursement du montant excédentaire sera effectué à l'automne.

- Le formulaire de demande de remboursement sera remis, sur demande, pendant les cours d'été.
- L'élève devra être présent au 30 septembre 2020, date de la déclaration officielle de la clientèle.
- Il faudra faire parvenir ledit formulaire à l'administration de l'école Jean-Jacques-Rousseau avant le 30 septembre 2020.

Remise des résultats

- **Élèves de la CSSMI** : résultats en ligne dès le mardi 4 août 2020 au www.cssmi.qc.ca
- **Élèves des écoles privées ou hors territoire** : résultats par la poste.
- Ou, pour tous ceux qui le souhaitent : à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau, le mardi 4 août, de 9 h à 12 h.

Informations supplémentaires

- à l'école fréquentée par l'élève;
- à cours.ete@cssmi.qc.ca;
- à compter du 15 juin, au 450 491-8428.